



UNION EUROPEENNE

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

avec le Fonds européen agricole
pour le développement rural (FEADER)
l'Europe investit dans les zones rurales



**Regroupons les
accompagnateurs
des innovateurs
agri-ruraux
en Bourgogne
Franche-Comté**

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION



Contacts : Alix Bell, co-coordinatrice, 06 33 65 08 14, rares.bourgogne@gmail.com
 Johanne Rod, co-coordinatrice, 07 86 14 61 72, rares.bourgogne@gmail.com
 Camille Prat, co-coordinatrice, 07 86 14 61 72, rares.bourgogne@gmail.com



CONTEXTE

Financée par le FEADER (PEI) et le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, la Démarche RARES a pour objectif de permettre **l'émergence de solutions collectives soutenant l'accompagnement des projets agri-ruraux et renforçant la création d'activité en milieu rural.**

Débuté en 2018 par une phase d'émergence, le projet a permis de rassembler les acteurs concernés par l'accompagnement à la création d'activité agri-rurale innovante : accompagnateurs, porteurs de projets, personnes en activité, financeurs, chercheurs, citoyens... Cette phase a abouti à l'identification des besoins des innovateurs agri-ruraux et des accompagnateurs et à la co-construction d'un plan d'action qui sera déployé sur la période septembre 2020-décembre 2021.

LA DÉMARCHE RARES ÉMANE DE CONSTATS PARTAGÉS :

Les projets de création d'activité sont de plus en plus "complexes". Ils combinent des activités agricoles et non agricoles. Les porteurs de projet se confrontent alors à des difficultés administratives et à une inadéquation des dispositifs législatifs et réglementaires.

Les dispositifs d'accompagnement sont inégalement répartis sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté

Les profils de porteur.euse.s de projet sont **de plus en plus atypiques** : installation hors cadre familiale, pluriactifs, féminisés. Ils/elles sont peu connu.e.s, peu reconnu.e.s et n'ont pas accès à des référentiels économique, technique, sociologique, etc. adaptés à leur projet.

La société civile se sent de plus en plus concernée par les questions de l'agriculture et du développement rural et **souhaite soutenir la création d'activités agri-rurales**

QUI SONT LES AGRI-RURAUX INNOVANT ?

« Les structures agraires ou structures **multi-activités** combinent une production agricole avec d'autres activités qui peuvent en être le prolongement (transformation, vente directe...) ou relevant d'une autre nature (artisanale, commerciale, de service...). L'activité agricole peut avoir une visée productive et/ou être un support pour d'autres activités. Cette combinaison d'activités nécessite la maîtrise et l'exercice de plusieurs métiers et compétences. Les différentes activités peuvent avoir des statuts sociaux, juridiques et fiscaux différents ; ou bien être rassemblées sous une même entité. Cette combinaison permet de créer et de consolider des emplois et très souvent de valoriser les ressources locales. Ces structures cherchent à s'impliquer sur leur territoire et à y créer du lien social, tout en constituant une piste de réponses aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques ; et plus largement aux enjeux sociétaux actuels. » (Cette définition a été co-élaborée par les partenaires de la Démarche RARES et sera amenée à évoluer au fil des connaissances produites dans le cadre de la démarche)



Résultats issus de l'enquête RARES phase émergence (2018-2019) auprès de 14 agriculteur.euse.s interrogé.e.s :



LES BESOINS DES AGRI-RURAUX INNOVANTS AU COEUR DE LA DÉMARCHE RARES

3 aspects peuvent faire aujourd'hui obstacle à l'installation des agri-ruraux innovants :

- # **ACCÈS AU FONCIER** : difficulté d'accès, inadéquation entre les projets et les terres à céder
- # **FINANCEMENT ET ACCÈS AUX AIDES** : projets avec peu d'investissements, créations d'activités progressives
- # **ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ** : à la complexité des projets (combinaisons de plusieurs activités, progressivité de l'installation, installation en collectif, etc.) et aux profils des porteurs et porteuses de projet (non issus du milieu agricole (NIMA), hors cadre familial (HCF), reconversion professionnelle).

Les besoins des agri-ruraux innovants identifiés lors de la phase Émergence de la Démarche RARES recouvrent les aspects suivants :

ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT

- Faciliter et centraliser l'accès à une information à jour et adaptée à la complexité des projets
- Accompagner la gestion des relations dans le travail (couple, collectif, famille...)
- Proposer une approche systémique de l'accompagnement des projets depuis l'émergence du projet
- Avoir un interlocuteur référent facilement identifiable, qui renvoie et oriente vers les interlocuteurs et les structures d'accompagnement
- Réunir des accompagnateurs expérimentés et bienveillants, et des compétences sur un large éventail de domaines

FACILITER LA MISE EN PLACE DES PROJETS

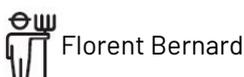
- Permettre un accès à des moyens adaptés : foncier, crédit bancaires aides à l'installation, etc.
- Offrir un cadre sécurisant permettant l'expérimentation quelle que soit la forme du projet
- Constituer un réseau de pairs, de voisins
- Produire des référentiels adaptés pour consolider les plans de financement (études de marchés, statistiques, référentiels technico-économiques...)
- Faire connaître et reconnaître les projets agri-ruraux : externalités telles que création d'emploi, développement rural local, alimentation, environnement...)

ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

- Proposer des formats d'apprentissage variés (théorie, échange de pratique(s), expériences, en physique ou distanciel...)
- Apprendre à communiquer autour de son projet



UNE DÉMARCHE FORTE D'UNE COOPÉRATION D'ACTEURS DIVERSIFIÉS (monde agricole, économie sociale et solidaire, recherche et agri-ruraux)



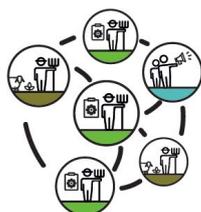
Regroupons les accompagnateurs des innovateurs agri-ruraux en Bourgogne Franche-Comté

LES ACTIONS DE LA DÉMARCHE RARES EN 2021



Créer un observatoire pour mieux connaître les profils des agri-ruraux innovants

L'observatoire consiste en la création d'une base de données et l'élaboration d'études qui permettront aux accompagnateurs et aux porteurs de projet d'avoir accès à des données fiables concernant leurs futures activités. Cet observatoire a pour objectif de rendre ces profils plus visibles, mieux reconnus et de les accompagner au plus proche de leurs besoins.



MISE EN RESEAU

Renforcer les accompagnateurs dans leur pratiques

La Démarche RARES aspire à créer un réseau de professionnels de l'accompagnement dans lequel l'échange de pratiques et la mise en commun d'outils seront primordiaux. Cela permettra de produire une charte RARES définissant un cahier des charges et une culture commune des accompagnateurs RARES. Des outils mutualisés d'accompagnement seront également développés.



CHARTRE DES ACCOMPAGNATEURS RARES

Développer des réseaux de pairs permettant de soutenir la création d'activité

L'identification et la valorisation des réseaux de porteurs de projet existants permettront dans un premier temps de mettre en évidence les solutions opérationnelles existantes en Bourgogne Franche-Comté et en France. Des outils d'immersion inspirés de ces solutions seront ensuite développés et expérimentés sur le territoire en 2021.



BOÎTE À OUTILS MUTUALISÉS

Expérimenter des dispositifs innovants d'accompagnement

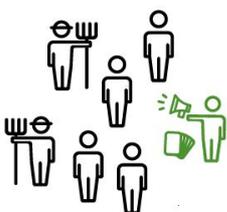
Les partenaires de la Démarche RARES expérimenteront à partir du printemps 2021 sur le territoire des méthodes d'accompagnement individuel et collectif, ainsi que les outils mutualisés développés et s'efforceront d'évaluer et de réajuster ces derniers en fonction des retours du terrain.



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Accompagner les territoires soutenant les initiatives citoyennes en faveur des innovateurs agri-ruraux

La Démarche RARES vise aussi à conceptualiser une méthodologie d'animation avec des comptoirs d'initiatives, l'idée étant de mettre en place les conditions idéales pour créer des moments d'échanges entre citoyens, acteurs économiques, agriculteurs, porteurs de projets, élus, etc. Après un recensement des initiatives citoyennes déjà existantes dans la région, les comptoirs des initiatives RARES seront testés à partir du printemps 2021 dans différents territoires de la région.



ANIMATION DE COMPTOIRS

Créer une plateforme collaborative de l'entrepreneuriat agri-rural

Après un recensement et une analyse des plateformes existantes en Bourgogne Franche-Comté et en France, une plateforme RARES sera conceptualisée. Cette plateforme visera à la diffusion d'informations à jour et fiables à destination des accompagnateurs et des agri-ruraux innovants, à la mise à disposition des outils mutualisés développés dans le cadre de la démarche et à permettre les échanges entre pairs.



-LA PLATEFORME-

